

## CÉDULE,

*Formule du certificat.*

Nous les soussignés, certifions par le présent, que nous nous sommes formés en société sous le nom ou raison de &c., comme (épiciers et marchands à commission); laquelle dite société est formée de A. B. résidant ordinairement à et C. D. résidant ordinairement à comme associés généraux et E. F. résidant ordinairement à et G. H. résidant ordinairement à comme associés généraux et E. F. résidant ordinairement à et G. H. résidant ordinairement à comme associés spéciaux, le dit E. F. ayant contribué pour £1000, et le dit G. H. pour £2000 au capital de la dite société; laquelle dite société a commencé le jour de anno Domini mil huit cent cinquante-deux, et se termine le jour de anno Domini mil huit cent cinquante-six et dont certificat a été dûment enregistré dans le bureau du greffier de la cour du comté de le jour de A. D. 1854, et laquelle société est ce jour étendue au Bas-Canada.

Daté à ce jour de A. B. 1854.

Signé,	}	A. B.
Signé en présence de		C. D.
L. M.		E. F.
Notaire Public.		G. H.